

Quant à l'affirmation selon laquelle personne ne comprend le bill, je ne peux pas y souscrire. Il faudra, je le reconnais, apporter des précisions sur un bon nombre de points, sur des dispositions ambiguës qui touchent un grand nombre de Canadiens. J'ai eu la semaine dernière l'occasion de signaler un de ces points au ministre des Finances. Il s'agit de la situation dans laquelle se trouveront les vendeurs d'automobiles; on leur attribuera effectivement un revenu supposé, ce qui leur créera probablement de réelles difficultés. Le ministre des Finances l'a reconnu et m'a dit qu'il aurait quelque chose à dire à ce sujet plus tard, lorsqu'il tenterait de faire disparaître les difficultés prévues. Néanmoins, les questions fondamentales en cause dans le bill sont claires et les Canadiens aptes à les comprendre. Ceux qui affirment que personne ne comprend le bill, voire que personne ne peut le comprendre, ne rendent pas service à la population canadienne et n'aident pas à la mise sur pied d'un régime fiscal équitable.

Des voix: Bravo!

M. Burton: Encore une fois, je reconnais la validité de certains arguments des membres de l'opposition officielle. Je comprends la valeur de la position que des Conservateurs ont prise au sujet de la proposition d'imposer les coopératives et les caisses de crédit. Il est vrai qu'on a du mal à définir exactement la position du parti à ce sujet, étant donné surtout les propos que l'honorable député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) a tenus en septembre dernier. Mais d'autres Conservateurs ont fait au cours du débat des commentaires qui s'éloignaient considérablement de ceux des porte-parole officiels de leur parti.

Par ailleurs, sur certaines questions agricoles soulevées au cours du débat sur le bill, des Conservateurs ont fait valoir des arguments valables. Ils ont soulevé un certain nombre de points techniques et invoqué, pour les appuyer, des arguments bien fondés. De toute manière, ils avaient raison d'en parler. Mais je pose la question suivante: sur quoi l'attaque du parti conservateur s'est-elle concentrée? Il est bien évident, je pense, que les députés conservateurs n'ont pas aimé l'idée de l'impôt sur les gains en capital. Si j'ai tort, qu'ils le disent. Ils ne voulaient pas que soient modifiées les concessions accordées aux sociétés ou à l'industrie minière, ou encore à l'industrie extractive, de façon générale, ou aux sociétés pétrolières et gazières. S'ils avaient eu le choix, ils leur auraient accordé des concessions encore plus importantes que celles qui sont proposées en ce moment.

Toutefois, ils ont agréé une disposition du bill lorsqu'ils ont déclaré sans ambages qu'ils appuyaient l'abrogation de la loi de l'impôt sur les biens transmis par décès. Tout ceci indique qu'ils s'opposent à tout ce qui pourrait réaliser une meilleure distribution des richesses au Canada ou toucher les centres de direction du pouvoir économique. Je le répète, certains détails techniques que les députés de l'opposition officielle ont soulevés étaient valables, mais

[M. Burton.]

un grand nombre n'intéressaient que les grandes sociétés et les gens riches.

Les conservateurs ont pris comme position à la Chambre des communes de repousser fermement tout changement susceptible de redistribuer les revenus et les richesses par suite d'un déplacement significatif des puissances économiques. Je voudrais préciser certaines des objections fondamentales du Nouveau parti démocratique contre ce bill, et, notamment, en énumérer huit, devant la Chambre, à cette étape de la troisième lecture.

• (2.50 p.m.)

Premièrement, nous nous opposons au maintien de privilèges spéciaux en faveur des grandes sociétés. Un coup d'œil d'ensemble sur la situation permet de voir qu'on a beaucoup replâtré et qu'on s'est torturé pour établir un régime intégral, mais voilà que nous restent les anciens dégrèvements de dividendes, qui passent de 20 p. 100 à 33 1/3 p. 100. Bien sûr, on a fait des ajustements et des changements et l'écart n'est peut-être pas aussi large qu'il le semble, mais on n'a apporté aucune modification essentielle à la façon dont le gouvernement traite les corporations dans notre pays, aux privilèges spéciaux dont elles bénéficient depuis longtemps. D'autre part, nous voyons que le barème de l'amortissement du coût en capital demeure à peu près le même qu'à l'heure actuelle.

Notre deuxième objection fondamentale concerne les concessions spéciales accordées à l'industrie minière et à certaines des industries extractives, par exemple, celles du pétrole et du gaz. Nous croyons que ces propositions sont injustes, qu'elles faussent l'économie et entraînent pour l'économie canadienne une expansion qui ne sert pas au mieux les intérêts de l'ensemble du pays. A notre avis, elles aident les sociétés étrangères, qui exercent d'ores et déjà une large mesure de contrôle sur l'économie canadienne. Nous prétendons que le maintien d'une telle politique donne lieu à un niveau de chômage plus élevé parmi les Canadiens, alors que, dans le passé, on appuyait de telles concessions en prétendant qu'elles favorisaient la création d'emplois. Si, en matière de développement, on déplaçait les priorités, je crois qu'on en arriverait à une situation économique plus reluisante que celle d'aujourd'hui.

Il ne faut pas oublier non plus qu'un des principes du rapport Carter c'était l'établissement d'un régime fiscal neutre. Le rapport optait pour le principe de la neutralité. C'est tout à fait conforme à la notion capitaliste classique qui veut que le régime fiscal soit structuré de telle façon que, de par sa nature même, il n'influence pas le cours des activités économiques. Il est évident que le gouvernement n'a pas opté pour ce principe de neutralité puisqu'il a maintenu les concessions spéciales accordées aux industries primaires. Une fois le principe de neutralité abandonné, il reste à déterminer dans quelle mesure il convient de pondérer le régime fiscal. La décision du gouvernement de maintenir les concessions spéciales accordées à l'industrie minière n'est visiblement pas dans l'intérêt du Canada et elle provoquera le chômage et la misère chez des milliers de Canadiens.